CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES

54e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 23 au 27 avril 2018

**Doc. SC54-3 Rev.2** **Addendum**

**Adoption du projet de programme de travail (annoté)**

Le **Règlement intérieur** est en ligne à l’adresse <https://www.ramsar.org/fr/document/reglement-interieur-ramsar-cop12>

**Lundi 23 avril 2018**

08:15 – 09:30 Réunions régionales

**(Tout au long de la semaine, les réunions de chaque région auront lieu dans les salles suivantes :   
Amériques – Red List A; Afrique – Red List B; Asie et Océanie – Think Tank A; Europe – Think Tank B).**

09.45 – 11:00 Réunion du Groupe de travail sur la gestion

• Rapport du Groupe de travail sur l’application de la CESP (point 11.2)

• Stratégie pour les langues (point 13, Doc. SC54-13 Rev.1)

• Examen des accords de coopération en vigueur et proposés (point 16, Doc. SC54-16 Rev.1)

Le Groupe de travail sur la gestion traitera les questions suivantes : application de la CESP, examen de la stratégie sur l’intégration des langues de l’ONU (Doc. SC54-13 Rev.1) et accords de coopération actuels et proposés (Doc. SC54-16 Rev.1). Le Président du Groupe de travail sur la gestion présente au Comité permanent le rapport du Groupe de travail avec ses recommandations sur les questions qui précèdent sous le point 6 de l’ordre du jour *Rapport du Groupe de travail sur la gestion*.

11:00 – 13:00 Réunion du Sous-groupe sur la COP13

(y compris une séance à huis clos sur les prix Ramsar)

* Progrès des préparatifs pour la COP13 (Doc. SC54-18.1)

Le Président du Sous-groupe fait rapport selon la perspective du pays hôte. Le Sous‑groupe discute de l’état actuel des préparatifs pour la COP13 et le Président présente le rapport du Sous‑groupe au Comité permanent sous le point 18.2 de l’ordre du jour *Rapport du Sous‑groupe sur la COP13*.

Le Sous-groupe se réunit en séance à huis clos pour discuter des candidats aux prix Ramsar pour la conservation des zones humides 2018 et faire ses recommandations. Une séance à huis clos du Comité permanent en vue de sélectionner les lauréats aura lieu sous le point 27 de l’ordre du jour.

14:00 – 15:00 Réunion du Groupe de travail sur la facilitation

15:00 – 18:00 Réunion du Sous-groupe sur les finances

* Questions financières 2016-2018 (Doc. SC54-7.1 Rev.1) et rapports des vérificateurs aux comptes pour 2016 et 2017
* État des contributions annuelles (Doc. SC54-7.2)
* Scénarios budgétaires pour 2019-2021 (Doc. SC54-7.3)

Le Secrétariat présente les questions financières. Le Sous‑groupe discute de ces questions et le Président du Sous‑groupe présente le rapport au Comité permanent sous le point 7.5 de l’ordre du jour *Rapport du Sous‑groupe sur les finances*.

15:00 – 16:00 Réunion du Groupe de travail sur l’application de la CESP

Le Groupe de travail discute des sujets qui lui ont été renvoyés. Le Président fait rapport sous le point 11.2 de l’ordre du jour *Rapport du Groupe de travail sur l’application de la CESP* (Doc. SC54‑11.2).

**Mardi 24 avril 2018**

08:15 – 09:30 Réunions régionales

**09:45 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent**

1. Allocutions d’ouverture

1.1. Président du Comité permanent (Uruguay)

1.2. Directrice générale de l’UICN

1.3. Organisations internationales partenaires (BirdLife International)

1.4. Secrétaire générale de la Convention

2. Adoption du projet d’ordre du jour (Doc.SC54-2)

3. Adoption du projet de programme de travail (Doc.SC54-3 Rev.2)

4. Admission des observateurs (Doc. SC54-4 Rev.1)

La Secrétaire générale ou le Secrétaire général adjoint présente la liste des observateurs inscrits dont la participation doit être approuvée par le Comité permanent.

5. Rapport de la Secrétaire générale

La Secrétaire générale présente son rapport sur les travaux du Secrétariat depuis la 53e Réunion du Comité permanent (mai‑juin 2017).

6. Rapport du Groupe de travail sur la gestion

* Groupe de travail sur l’application de la CESP
* Stratégie relative aux langues (Doc. SC54-13 Rev.1)
* Examen des accords de coopération actuels et proposés (Doc. SC54-16 Rev.1)

Le Président du Groupe de travail sur la gestion présente son rapport avec des recommandations au Comité permanent sur les points qui précèdent.

9. Rapport du Groupe de travail sur la facilitation

Les coprésidents (États‑Unis d’Amérique et Uruguay) présentent un projet de résolution sur le renforcement de l’efficacité de la Convention, comme résultat des tâches attribuées lors de la 53e Réunion du Comité permanent (Doc. SC54-9).

10. Rôles et responsabilités du Comité permanent

Le Secrétariat présente brièvement le document et le projet de résolution pour examen par les Parties contractantes (Doc. SC54-10).

21. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes

**Note : tous les projets de résolutions peuvent être téléchargés du site web de la Convention à l’url suivant :** [**https://www.ramsar.org/fr/evenement/54e-reunion-du-comite-permanent**](https://www.ramsar.org/fr/evenement/54e-reunion-du-comite-permanent)

Le Président explique la procédure d’examen des projets de résolutions soumis par les Parties contractantes, conformément au règlement intérieur (Article 34, Propositions et amendements aux propositions, Article 36 Retrait de propositions ou de motions, Article 37 Réexamen de propositions, Article 42 Amendement à une proposition, Article 43 Ordre du vote sur les amendements à une proposition).

21.8 Projet de résolution sur l’amélioration de l’efficacité des structures et des processus de la Convention (Présenté par la Suisse)

**15:00 – 18:00 Séance plénière du Comité permanent**

21. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite)

21.6 Projet de résolution sur la paix et gestion durable de la biodiversité sur les sites Ramsar (Présenté par la République Centrafricaine)

21.15Projet de Résolution sur les zones humides, la paix et la sécurité (Présenté par le Sénégal)

21.2 Projet de résolution sur les valeurs culturelles, les communautés locales et l’atténuation des changements climatiques et l’adaptation à ces changements dans les zones humides (Présenté par le Burkina Faso, le Sénégal et la Tunisie)

21.12 Projet de résolution sur l’urbanisation, les changements climatiques et les zones humides durables (Présenté par les Émirats arabes unis)

13. Stratégie pour les langues

Le Secrétariat présente le document Doc. SC54-13 Rev.1, avec un projet de résolution décrivant une éventuelle stratégie relative aux langues pour la Convention.

20. Initiatives régionales Ramsar

20.2 Projet de résolution pour 2019-2021 et cadre opérationnel

21. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite)

21.5 Projet de résolution sur l’agriculture dans les zones humides (Présenté par la République tchèque)

21.14 Projet de résolution sur les zones humides des régions polaires et subpolaires (Présenté par la Suède)

**Mercredi 25 avril 2018**

08:00 – 09:00 Réunions régionales

**10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent**

7. Questions financières et budgétaires : Rapport du Sous-groupe sur les finances

7.1. Rapport sur les questions financières pour 2016-2018

7.2. Statut des contributions annuelles

7.3. Scénarios budgétaires pour 2019-2021 et projet de résolution sur les questions financières et budgétaires

7.4. Incidences financières éventuelles des projets de résolutions

Le Président du Sous-groupe sur les finances présente le rapport du Sous‑groupe avec des recommandations sur les questions financières pour examen par le Comité permanent.

8. Révision du quatrième Plan stratégique de la Convention de Ramsar

Le Secrétariat présente brièvement le document et le projet de résolution pour examen par les Parties contractantes (Doc. SC54-8).

14. Renforcement de la visibilité de la Convention et des synergies avec d’autres AME et institutions internationales

Le Secrétariat présente brièvement le document Doc. SC54-14 et un projet de résolution pour examen par les Parties contractantes.

19. Mise à jour sur l’état des sites inscrits sur la Liste des zones humides d’importance internationale

Le Secrétariat présente brièvement le document Doc. SC54-19 et un projet de résolution pour examen par les Parties contractantes.

11. Communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

11.1 Rapport du Président du Groupe de surveillance des activités de CESP

11.2 Rapport du Groupe de travail sur l’application de la CESP

11.3 Mise à jour sur le projet MAVA « Conservation du patrimoine naturel et culturel dans les zones humides »

Les Présidents du Groupe de surveillance des activités de CESP et du Groupe de travail sur l’application de la CESP font rapport sur leurs activités entreprises depuis la 53e Réunion du Comité permanent. Le Président du Groupe de travail sur l’application de la CESP fait aussi rapport sur les résultats de la réunion du 23 avril.

Le Secrétariat présente une mise à jour sur le projet MAVA « Conservation du patrimoine naturel et culturel dans les zones humides » (Doc. SC54-11.3).

17. Plan de travail de la Convention de Ramsar pour la mobilisation des ressources

Le Secrétariat présente brièvement le document Doc. SC54-17 pour examen par le Comité permanent, en particulier l’approbation du Plan de travail pour la mobilisation des ressources.

20. Initiatives régionales Ramsar (suite)

20.1 Mis à jour pour 2018

**15:00 – 18:00 Séance plénière du Comité permanent**

Rapport sur les progrès des groupes de contact

15. Statut d’observateur auprès de l’Assemblée générale des Nations Unies

Une mise à jour sur la demande de statut d’observateur auprès de l’Assemblée générale des Nations Unies est présentée. Le Secrétariat la complète au besoin. Le Comité permanent est prié de décider de la marche à suivre, en particulier en vue des discussions qui auront lieu sur la question, à l’occasion de l’Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2018.

21. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite)

21.1 Projet de résolution sur l’évaluation rapide des services écosystémiques des zones humides (Présenté par la République de Corée)

21.3 Projet de résolution sur la conservation et la gestion des petites et micro zones humides (Présenté par la Chine)

21.4 Projet de résolution sur la Mission consultative Ramsar (Présenté par le Burkina Faso)

21.7 Projet de résolution sur les zones humides en Asie de l’Ouest (Présenté par l’Iraq)

21.9 Projet de résolution sur la promotion de la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes côtiers de carbone bleu (Présenté par l’Australie)

21.10 Projet de résolution sur le renforcement de la protection et de la gestion des zones de reproduction, d’alimentation et de croissance des tortues marines, et sur la désignation au titre de Ramsar des sites à enjeux majeurs (Présenté par la France et le Sénégal)

**Jeudi 26 avril 2018**

08:00 – 09:00 Réunions régionales

**10:00 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent**

21. Projets de résolutions soumis par les Parties contractantes (suite)

21.11 Projet de résolution sur la Journée mondiale des zones humides (Présenté par les Émirats arabes unis)

21.13 Projet de résolution sur la promotion de la conservation et de l’utilisation rationnelle des zones humides intertidales et des habitats associés sur le plan écologique (Présenté par les Philippines)

21.16 Projet de résolution sur l’égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides (Présenté par la Colombie)

**15:00 – 18:00 Séance plénière du Comité permanent**

Rapport sur les progrès des groupes de contact

22. Rapport du Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique

Le Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique présente les résultats du plan de travail du Groupe pour la période triennale (Doc. SC54-22).

23. Projet de résolution sur l’application future des aspects scientifiques et techniques de la Convention pour 2019-2021

Le Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique présente un projet de résolution pour examen par le Comité permanent (Doc. SC54-23).

24. Projet de résolution sur les orientations en matière d’identification de zones humides d’importance internationale (Sites Ramsar) pour la régulation des changements climatiques mondiaux, comme argument additionnel aux critères Ramsar existant

Le Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique présente un projet de résolution pour examen par le Comité permanent (Doc. SC54-24).

25. Projet de résolution sur la restauration de tourbières dégradées pour atténuer les changements climatiques et s’adapter à ces changements et améliorer la biodiversité

Le Président du Groupe d’évaluation scientifique et technique présente un projet de résolution pour examen par le Comité permanent (Doc. SC54-25).

**Vendredi 27 avril 2018**

08:15 – 09:30 Réunions régionales

**09:45 – 13:00 Séance plénière du Comité permanent**

12. Plan de travail du Secrétariat pour 2018 et présentation proposée pour 2019-2021

Le Secrétariat présente le Plan de travail pour 2018 et le modèle proposé pour 2019‑2021 pour examen par le Comité permanent (Doc. SC54-12).

16. Examen des accords de coopération en vigueur et proposés

7. Questions financières et budgétaires : Rapport du Sous-groupe sur les finances (suite, si nécessaire)

18. Préparatifs de la 13e Session de la Conférence of the Parties

18.1. Rapport du Secrétariat

18.2. Rapport du Sous-groupe sur la COP13

18.3 Processus d’examen des projets de résolutions

Le Président du Sous-groupe rend compte des discussions du Sous‑groupe et des progrès des préparatifs de la COP13 (Doc. SC54-18.1).

Le Secrétariat présente un projet de procédure pour l’examen des projets de résolutions à la COP13 dans le but d’assurer un service de documentation optimal pour la session (Doc. SC54-18.3).

**15:00 – 18:00 Séance plénière du Comité permanent**

26. Journée mondiale des zones humides 2018, 2019 et 2020

Le Secrétariat présente le document Doc. SC54.26 sur les activités pour la JMZ 2018. Le Comité permanent est prié de prendre une décision sur les thèmes proposés pour 2019 et 2020.

27. Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides 2018

(séance à huis clos pour la sélection des lauréats)

Le Comité permanent se réunit à huis clos pour sélectionner les lauréats des prix, selon les recommandations du Sous-groupe sur la COP13 issues de la séance à huis clos du Sous-groupe, le 23 avril.

28. Label Ville des Zones Humides   
(séance à huis clos pour considération des recommandations du Comité consultatif indépendant)

Le Comité permanent se réunit à huis clos pour examiner les recommandations du Comité consultatif indépendant et sélectionner les villes proposées.

27. Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides 2018

(suite en session ouverte)

Le Président annonce les noms des lauréats des prix Ramsar sélectionnés en séance à huis clos.

28. Label Ville des Zones Humides   
(suite en session ouverte)

Le Président rend compte à la plénière du Rapport du Comité consultatif indépendant.

29. Dates et lieux des 55e et 56e réunions

30. Adoption du rapport de la réunion

31. Autres questions

32. Remarques de clôture